

## Lettre de cadrage pour la restructuration du service informatique de l'OSUG

F. Malbet et N. Cotte

8 juin 2023

**Contexte** : les tutelles ont demandé à l'OSUG et ses unités de réfléchir à un schéma Stratégique du Numérique (SSN) pour la période 2021-2025. Ce SSN a été validé en conseil de l'OSUG en janvier 2022 après une année de discussion avec les différentes entités de la fédération OSUG. Le service informatique de l'UAR OSUG comprend maintenant une vingtaine d'agents qui sont au service de Services Nationaux d'observations ou d'Infrastructures de Recherche, des équipes de recherche de l'OSUG et en lien fort avec les unités qui composent l'OSUG notamment pour les infrastructures informatiques et le support aux utilisateurs. Plusieurs alertes ont été lancées sur le bon fonctionnement du service qui ont amené la direction à faire appel à une coach.

**Objectif** : l'objectif de la direction de l'OSUG est d'aboutir à une structuration du service informatique qui permet à chacune et chacun des agents de trouver sa place, de piloter les projets dont l'OSUG à la charge, de répondre aux besoins des unités de recherche et de ses membres, de participer à l'effort d'harmonisation des pratiques, de rendre lisibles et visibles les actions du service et d'améliorer la communication interne et vers les partenaires.

**Commande de la direction** : dans la phase 1, faire un diagnostic du fonctionnement du service et proposer des pistes de travail et/ou d'organisation pour structurer le service ; dans la phase 2, accompagner les équipes et la direction pour la réorganisation validée par la direction et améliorer la communication interne et les interfaces avec les partenaires du service.

**Périmètre** : le périmètre de la structuration est limité aux agents BAP E de l'UAR OSUG qu'ils soient sur des missions ASR, supports aux utilisateurs, sur des missions de calcul ou développeurs. Sont inclus dans la réflexion les responsables scientifiques des SNO d'OSUG-DC et les responsables de l'informatique des laboratoires de la fédération OSUG. En effet, le SSN indique que le souhait de la communauté est de ne pas mutualiser les services informatiques des unités IPAG, ISTerre, IGE, LECA et LEGI avec le service informatique de l'UAR OSUG avant d'atteindre une harmonisation des pratiques suffisamment aboutie. La seule mutualisation déjà effective concerne le support aux utilisateurs pour lequel l'OSUG pilote des moyens en complément de ceux existants dans les unités. C'est au comité exécutif ASR (ComEx-ASR) qui rassemble les responsables des services informatiques des unités OSUG que revient le rôle de discuter et mettre en œuvre l'harmonisation des pratiques. En conséquence, le périmètre ne comprend pas les agents BAP E des unités de l'OSUG.

**Méthodologie** : le souhait de la direction est d'impliquer les agents et les partenaires de l'UAR OSUG dans les réflexions qui mèneront à une nouvelle structuration. Cela se fera en les invitant aux discussions, aux réflexions mais aussi de les faire participer aux expérimentations qui seront proposées. Le rôle de la coach est d'accompagner la direction de l'OSUG et le service informatique. Les décisions relatives à la structuration seront proposées par la direction et validées en Assemblée Générale de l'UAR ainsi qu'en conseil de l'OSUG.

**Calendrier** : le temps de la réflexion et de la co-construction est nécessaire, mais l'objectif est d'arriver à une organisation satisfaisante et claire pour tout le monde d'ici la fin de l'année 2023, soit 4 mois après l'arrivée attendue de la nouvelle directrice technique.